



2023/18

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2023

Étaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT, Sylvie BOTTA-LE ROY, Bruno DUTERTRE, Raymond LE GOUËFF, Gérard TASSET, Christine BUGNY-BRAILLY, Anne-Lise GOURIOU, Aurélie STEPHAN, Elise CADOUR, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Jean-Yves L'HOSIIS (pouvoir à Gérard TASSET), Eléonore KERMARREC (pouvoir à Aurélie STEPHAN) ;

Absents excusés : Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Yann LE GAIJ, Catherine PREMEL-CABIC ;

A été élu secrétaire de séance : Gérard TASSET.

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DES INSTALLATIONS DU SPERNOT

Rapporteur : Monsieur GOURVIL Armel

Par délibération n°2020/49 du 6 octobre 2020, ont été désignés les membres de la commission de suivi de sites (CSS) des installations du Spernot pour ce mandat. A la suite de la démission d'un membre représentant la commune de BOHARS, il convient de délibérer, à nouveau, afin de désigner les membres de cette instance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 6 octobre 2020 désignant les membres de la CSS ;

Il vous est proposé :

- D'abroger la délibération du 6 octobre 2020 désignant les membres,
- D'élire le représentant titulaire et le suppléant,
- De décider que ceux-ci seront maintenus dans leur fonction jusqu'à la fin du mandat.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Maurice JOLY	Bruno DUTERTRE

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Affiché le

ID : 029-212900112-20230706-DEL202318-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, les nouveaux représentants sont enregistrés.

Avis de la commission finances, personnel, administration générale et intercommunalité : favorable à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Gérald TASSET

Fait en mairie, le 6 juillet 2023
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Armel GOURVIL

